



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

statistiques

Question écrite n° 94010

Texte de la question

Mme Delphine Batho interroge M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur les dépenses d'études d'opinion et de sondages de son ministère. Elle lui demande le montant global des dépenses d'études d'opinion et de sondages effectuées en 2008 et en 2009, ainsi que les montants prévus pour 2010 et 2011. Elle lui demande également de bien vouloir préciser le coût et le sujet de chaque sondage ainsi que le nom de l'institut qui l'a réalisé.

Texte de la réponse

En matière d'études et de sondages, les dépenses engagées par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire se limitent à la réalisation annuelle d'un baromètre de l'alimentation visant à mesurer la perception des Français sur leur alimentation (qualité des produits, sécurité sanitaire et modes de consommation) et l'action des pouvoirs publics et des professionnels du monde agricole en ce domaine. Ce baromètre est conduit depuis 2007 par le Crédoc, prestataire retenu après une procédure d'appel d'offres annuelle. Les dépenses engagées ont été de 43 157 € pour 2008, de 55 044 € pour 2009 (le baromètre intégrait des questions relatives au patrimoine alimentaire) et de 48 865 € pour 2010. Par ailleurs, en 2008, le Ministère a commandé une enquête qualitative et quantitative sur la perception du monde agricole au regard du Plan Ecophyto 2018, dont l'objectif est de réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires en France, mesure issue du Grenelle de l'Environnement. Cette enquête a été confiée à l'institut BVA à l'issue d'un appel d'offres, pour un montant de 77 312 €.

Données clés

Auteur : [Mme Delphine Batho](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94010

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2010, page 12575

Réponse publiée le : 14 février 2012, page 1286